

Campmas & Masières : s'adapter au changement climatique en Cévennes, maintenir un territoire vivant et habitable par et pour les habitants

Présentation du volet agricole (2026-2030) : ralentir, infiltrer, stocker l'eau dans des sols vivants par une gestion agricole et forestière adaptée aux changements climatiques

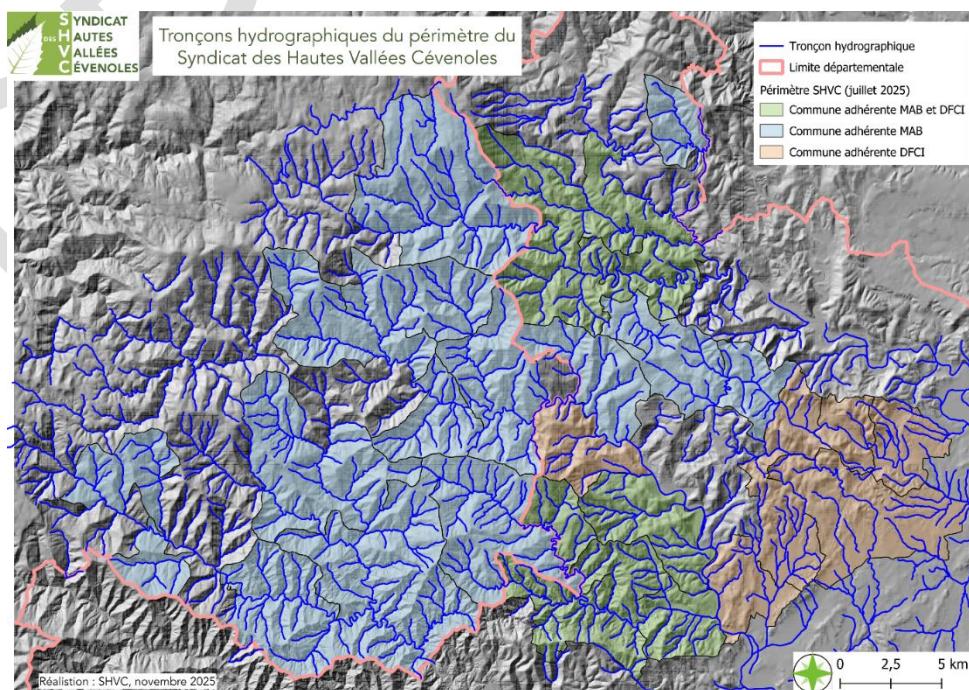
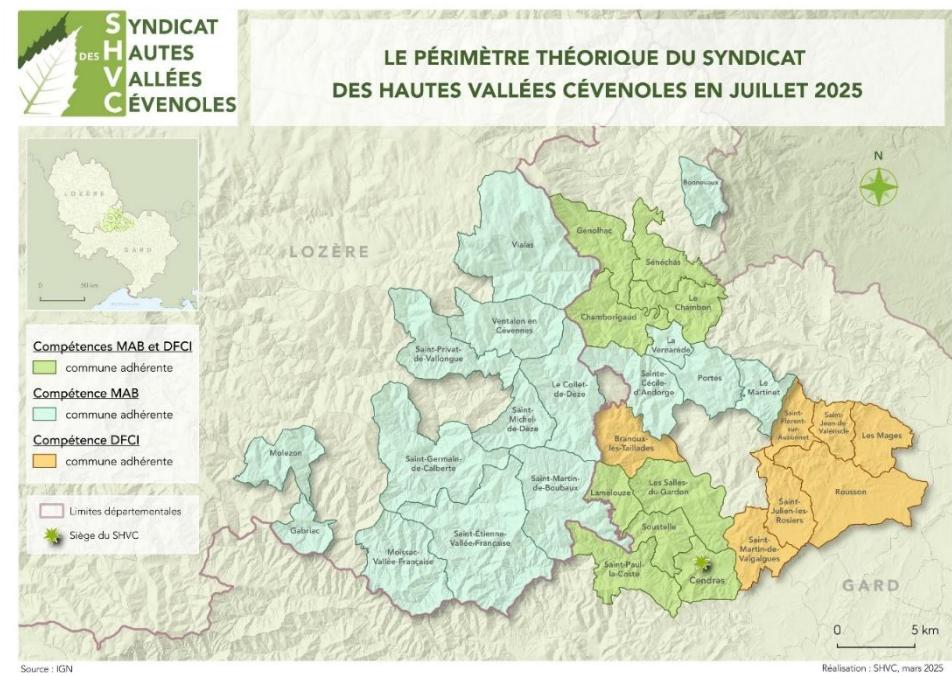
Table des matières

Contexte et description du projet.....	2
Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles.....	2
Définitions et enjeux du territoire.....	3
Campmas & Masières, un projet d'adaptation au changement climatique par et pour les habitants.....	4
Campmas & Masières, approche agricole : ralentir, infiltrer, stocker l'eau dans des sols vivants par une gestion agricole et forestière adaptée aux changements climatiques	5
Plan d'action de l'approche agricole du projet Campmas & Masières.....	6
Détails par axe & partenariats potentiels :.....	8
Axe 0. Faciliter la coopération entre partenaires, l'interconnaissance et la mise en lien.....	8
Nota Bene important – Cohérence et coopération avec le territoire :	8
SOCLE : Expérimenter des modèles de gouvernance locaux et autonomes	9
Axe A. Restaurer les cycles de l'eau par l'hydrologie régénérative.....	11
Axe B. Remobiliser et aménager les campmas	12
Axe C. Recréer des zones de transition entre campmas et forêt en expérimentant des modes de gestion sylvopastoraux ou de sylviculture préventive	14
Axe D. Favoriser l'accès au foncier et à la contractualisation à l'échelle du site expérimental	15
Axe E. Suivre, évaluer et transmettre	16
Méthodologie pour la mise en œuvre du plan d'action.....	17
Phase de « Mobilisation face au changement climatique » (janvier 2026 – janvier 2028).....	17
Phase d' « Aménagement des sites expérimentaux – agir pour s'adapter au changement climatique » (2027 - 2030)	18
Échéancier global indicatif.....	20
Annexe : Liste des partenariats potentiels	21

Contexte et description du projet

➤ Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Le syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC) est un syndicat intercommunal possédant la compétence Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) sur sa partie gardoise et mettant en œuvre le programme MAB (Homme et Biodiversité) de l'UNESCO qui consiste à accompagner et mettre en place des projets qui concilient biodiversité, environnement et activités humaines, en cohérence avec le territoire. Nous œuvrons sur une trentaine de communes du nord du Gard et du sud Lozère, regroupant la vallée du Galeizon, une partie de la Vallée Française, la Vallée de la Cèze et la Vallée Longue.



Ces vallées, qui descendent du Mont Lozère, sont des têtes de bassins versants et ont, en ce sens, une responsabilité envers l'aval quant à la gestion de l'eau (excès et manque).

➤ Définitions et enjeux du territoire

Historiquement, les hautes vallées cévenoles abritaient des Campmas (dans les compoix, anciens cadastres du XIVème au XVIIIème siècle, le campmas correspond aux terres principalement agricoles autour des mas). Ces campmas étaient finement organisés : terrasses pour les cultures et la gestion de l'eau, châtaigneraies et clède, masières (prairies permanentes, sur des terrains en demi-pente, non aménagés en terrasses et sur lesquelles on peut retrouver des fruitiers comme les châtaigniers, les pommiers, ...). Différents aménagements hydrauliques permettaient de gérer l'eau : trencat pour dévier les écoulements vers le ruisseau, béal pour alimenter le campmas en eau, source, tancat, et bien sûr les terrasses. La forêt et les landes entourant ces campmas sont historiquement nommées l'immensurable (zone non-imposable). Le pastoralisme tenait un rôle important dans la gestion et l'entretien des espaces.

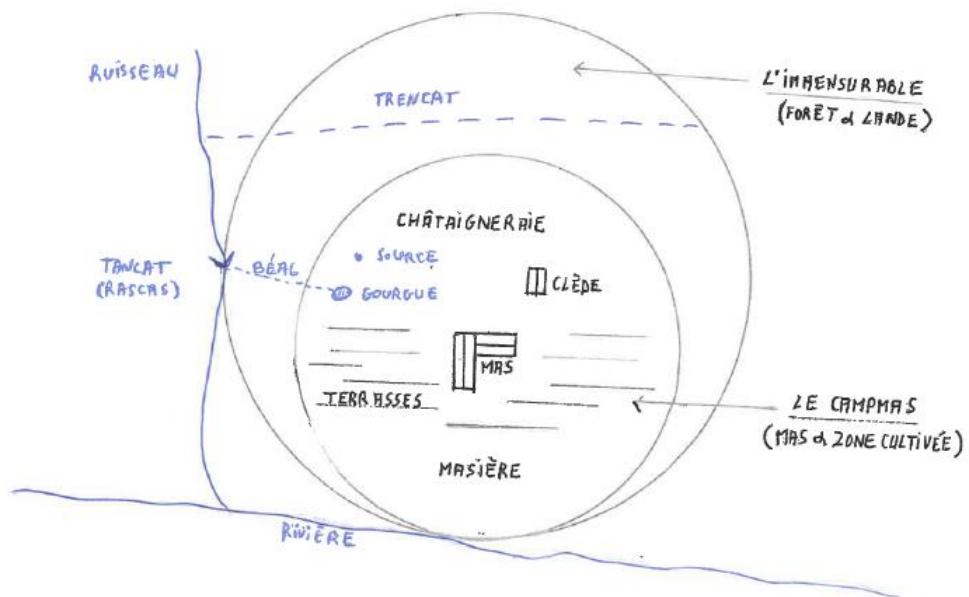


Schéma de l'organisation du Campmas et des aménagements hydrauliques

Aujourd'hui, les hautes vallées cévenoles doivent relever plusieurs enjeux :

- Déprise agricole & recul du pastoralisme : perte économique et culturelle, fermeture des milieux, homogénéisation des paysages et des milieux, avancée des forêts autour des habitations, ...
- Forêt inflammable et peu valorisable : le pin maritime, planté en abondance pour les besoins miniers et sélectionné « à l'envers » (prélèvement des plus beaux individus et reproduction des individus moins beaux laissés sur place) est une essence très inflammable, dont les cônes sont « explosifs » (propagation du feu à des longues distances).
- Foncier figé, morcelé et difficile d'accès : beaucoup de résidences secondaires ou de foncier en indivision, beaucoup de « petits » propriétaires fonciers (quelques hectares de forêt) et parfois, des propriétaires qui ignorent l'être et des prix importants.

- **Dynamiques hydrologique et hydraulique altérées**: abandon progressif, manque d'entretien et délabrement des aménagements hydrauliques (terrasses, ...). Diminution du potentiel d'infiltration et de stockage de l'eau, accélération et augmentation du ruissellement, érosion de sols. La ressource en eau disponible dans les sols baisse. L'eau n'est pas « infiltrée, stockée » dans le milieu puis restituée lors des périodes chaudes. Elle n'est pas « ralentie » et ne fait que passer pour se déverser en aval lors des gros épisodes pluvieux.
 - Nécessité de maintenir et renforcer le bon état des sols.
 - **Les changements climatiques**, plus rapide en montagne qu'en plaine¹, accentuent les phénomènes de manque et d'excès de la ressource d'eau (épisodes pluvieux violents et sécheresse) ; auxquelles sont corrélés l'augmentation du risque de feux de forêt et celui de leur propagation aux habitations. Le stress thermique et hydrique subit par les cultures augmente.
- [Campmas & Masières, un projet d'adaptation au changement climatique par et pour les habitants](#)

Comment adapter le territoire des hautes vallées cévenoles au changement climatique, afin de maintenir un territoire habitable et vivant ? Et comment rendre les usagers, les habitants et les habitantes acteurs de l'adaptation durable² de ce territoire ? Ce sont les questions auxquelles tendent de répondre le projet Campmas & Masières.

Le projet Campmas & Masières ambitionne de redonner aux habitants et habitantes le pouvoir de faire. La démarche envisagée repose sur l'implication et la mobilisation d'usagers, d'habitants volontaires à l'échelle de sites expérimentaux (hameaux, mas, lieu-dit,...).

Les usagers (agriculteurs, propriétaires, élus, ...) et habitants œuvrant au sein d'un site expérimental seront invités à expérimenter un modèle de gouvernance locale, collective et citoyenne. Le projet Campmas & Masières propose de les accompagner à s'approprier et à prendre part au sujet et à la mise en œuvre d'actions concrètes d'adaptation au changement climatique à l'échelle de leur site expérimental (journées thématiques, sensibilisation, formation, interventions de techniciens, ...). Cela se traduise à travers le « projet d'adaptation au changement climatique » défini et mis en œuvre par le collectif du site (aménagement et gestion du paysage, usages, ...). Le collectif, par l'accompagnement et la montée en compétence de ses membres, devrait devenir suffisamment autonome pour assurer une adaptation continue et durable dans le temps du site expérimental.

L'expérimentation, la mise en place et l'accompagnement de ces modèles de gouvernance constitue le SOCLE du projet Campmas & Masières (détails plus bas).

En accord avec une logique d'essaimage et de partage, chaque site expérimental sera ouvert au territoire, support tant de l'expérimentation que d'animation auprès de différents publics.

Les sites expérimentaux potentiels et les usagers intéressés seront recensés via un Appel à Manifestation d'Intérêt. Les sites recensés seront visités et les sites expérimentaux seront

¹ D'après le diagnostic de la démarche Eau et Climat du Conseil Départemental du Gard, les températures annuelles moyennes des Cévennes ont augmenté de + 2.1°C sur la période 1959-2018 contre +1.4°C dans les garrigues, les plaines et la ceinture rhodanienne.

² Dans la durée, pour dépasser le cadre des financements qui ont une fin.

finalement sélectionnés en concertation avec les partenaires techniques et scientifiques du projet (voir phase 1). Nous envisageons d'accompagner 6 à 8 sites expérimentaux.

Exemple de critères de sélection des sites expérimentaux - à définir avec les partenaires volontaires :

- Plusieurs usagers impliqués ou intéressés.
- Dynamique collective préexistante ou en émergence (qualité de l'implication locale).
- Implication/soutien de la commune.
- Porteur de projet agricole ou agriculteur pré-identifié.
- Le projet comporte au moins 1 action par axe A à D et obligatoirement l'axe E et le SOCLE.
- Potentialités du site par rapport au projet, estimées par les partenaires « experts »
- Capacité d'agir du projet sur les enjeux spécifiques du site.

Dans un premier temps, le SHVC propose au territoire d'aborder l'adaptation au changement climatique avec une approche via les sujets agriculture/eau/risque incendie/paysage. Mais bien d'autres thématiques ayant attrait à l'adaptation au changement climatique pourront faire l'objet d'une prise en main par les collectifs volontaires dans un autre temps : assainissement collectif, boucle d'autoconsommation d'énergie collectives et citoyennes, ...

- Campmas & Masières, approche agricole : ralentir, infiltrer, stocker l'eau dans des sols vivants par une gestion agricole et forestière adaptée aux changements climatiques

L'approche agricole du projet Campmas & Masières s'inscrit dans une approche globale (composantes eau-sol-agriculture-forêt-paysage-risque-habitabilité, hydrologie régénérative, DFCI et programme MAB).

Elle propose de revitaliser les campmas des hautes vallées cévenoles et de recréer une continuité entre habitat-campmas-forêt par une gestion agricole, pastorale et forestière inspirée du concept d'hydrologie régénérative (ralentir, infiltrer, stocker, et restituer l'eau) ; afin de renforcer la résilience climatique, écologique et économique du territoire, de maintenir des paysages vivants et habitables et de diminuer le risque feu.

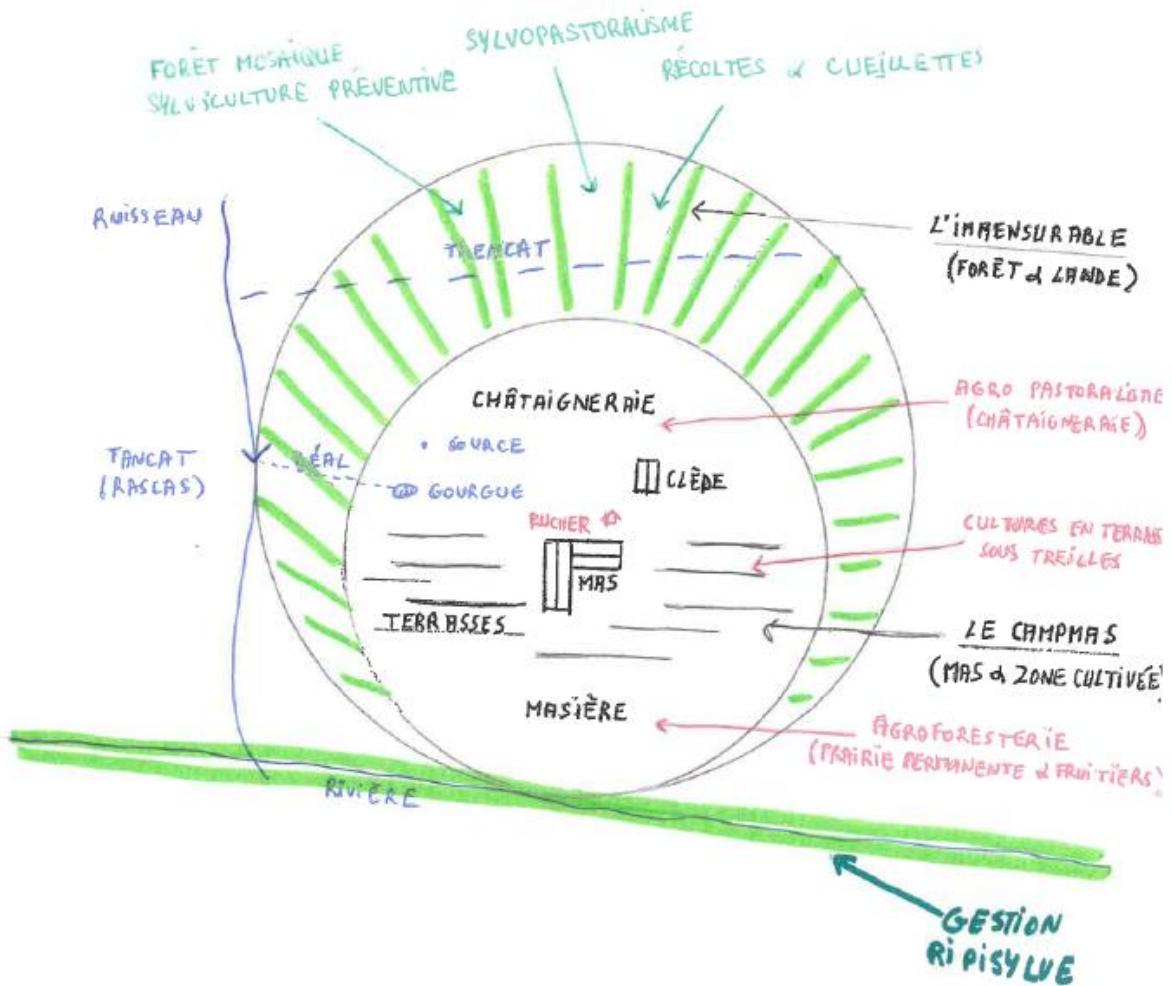
Autrement dit, l'approche agricole a plusieurs objectifs généraux qui devront être tous pris en compte dans les projets d'adaptation au changement climatique des sites expérimentaux :

- Ralentir, capter, stocker et restituer l'eau, retenir les sols, stocker le carbone et agir sur les microclimats ;
- Adapter, développer et qualifier une agriculture paysanne économe en eau et une alimentation de qualité en circuit court (vers l'autonomie alimentaire) ;
- Prévenir et diminuer le risque feu (DFCI & DECI) ;
- Favoriser la biodiversité et la qualité des paysages ;
- Renforcer et maintenir la robustesse, la résilience et l'habitabilité du territoire.

En raison des dimensions expérimentales du projet, nous souhaitons construire et mettre en place des études et suivis avec des organismes de recherches tant sur le volet social (gouvernance et implication citoyenne) que sur l'approche technique (mesure humidité du sol, mesure de productivité des terres agricoles, suivi des indicateurs de risque incendie et des couverts végétaux, ...).

Il reviendra au SHVC de favoriser la coopération et la multi-partenarialité, axe à part entière du projet, en sollicitant et en mobilisant les partenaires techniques et scientifiques sur chaque site expérimental en fonction des besoins locaux (formations, enjeux, projets, ...).

Les sites expérimentaux, interfaces habitat-campmas-forêt, deviendraient des laboratoires dynamiques d'une adaptation tant sociale qu'économique et écologique au changement climatique, où l'implication des usagers et la réactivation de l'agriculture et du pastoralisme seraient à la fois un but et un moyen.



Exemples des actions qui pourraient être envisagées pour remobiliser le campmas et recréer une zone de transition avec la forêt

Plan d'action de l'approche agricole du projet Campmas & Masières

Le plan d'action a été pensé d'après la logique suivante :

- 2 axes « obligatoires » (SOCLE et Axe E) qui devront être mis en place dans chaque site expérimental ;
- Un axe 0 dit de « coopération », qui implique pour le SHVC la mise en lien des acteurs du territoire et l'animation de la multi-partenarialité du projet ;
- 2 axes thématiques sur la ressource en eau et le foncier (respectivement axe A et D) ;
- 2 axes « géographiques » qui impliquent la mise en place d'action dans le campmas (axe B) et dans une zone de transition campmas-forêt (axe C).

Comme évoqué plus haut, chaque site expérimental sera accompagné pour définir un projet et un plan d'action adaptés à son contexte (enjeux spécifiques, ressources disponibles, dynamique, usages, problématiques, ...) dit « projet d'adaptation au changement climatique ».

Les projets d'adaptation au changement climatique des sites expérimentaux devront comporter et mettre en place au moins une action dans chacun des axes A, B, C et D. Autrement dit, tous les sites expérimentaux porteront au moins une action sur la gestion de la ressource en eau, le foncier, le campmas et la zone de transition entre campmas et forêt (voir plan d'action détaillé par action).

Chaque site expérimental devra appliquer obligatoirement le socle (gouvernance locale) et l'axe E (suivre, évaluer et transmettre).

De nombreuses actions sont déjà mises en place sur le territoire ! Une première phase consistera à les recenser et à faire du lien entre les besoins des sites expérimentaux et l'existant (Axe 0 – Coopération).

De ce fait, les actions proposées dans le plan d'action correspondent, en partie, à celles déjà mises en place par les acteurs du territoire et dont nous avons connaissance à ce stade (Projets Alimentaires Territoriaux, ...). En effet, le projet Campmas & Masières vise avant tout à s'appuyer sur l'existant, à le porter à connaissance des sites expérimentaux en fonction de leur projet et à s'en emparer.

Les actions des axes A à E se veulent illustratives et inspirantes pour les collectifs. Cependant, le projet étant basé sur la coopération et l'implication citoyenne, les actions ne sont pas figées : d'autres actions sont possibles, selon la créativité, les besoins et les envies de chaque site ! Le plan d'action peut, il doit être étoffer par toutes les parties prenantes du projet (partenaire techniques, scientifiques et membres des sites expérimentaux).

➤ Détails par axe & partenariats potentiels :

Axe 0. Faciliter la coopération entre partenaires, l'interconnaissance et la mise en lien

Objectifs opérationnels	Code	Actions
Axe 0. Faciliter la coopération entre partenaires, l'interconnaissance et la mise en lien	0.a	Faire un état des lieux des actions déjà menées par les acteurs du territoire, réfléchir à la mise en lien possible avec le projet et amender le plan d'action
	0.b	Identifier et construire les partenariats techniques & scientifiques
	0.c	Mettre en place un Comité de Pilotage (partenaires techniques, scientifiques, communes, membres des sites expérimentaux)
	0.d	Déterminer, avec les partenaires, les critères de sélection des sites expérimentaux
	0.e	Visiter, expertiser et choisir, avec les partenaires, les sites expérimentaux parmi les réponses reçues à l'Appel à Manifestation d'Intérêt
	0.f	Mobiliser les partenaires techniques et scientifiques dans l'accompagnement des sites expérimentaux, en fonction des besoins locaux (sujet, formations, expertise, ...)
	0.g	Suivre, donner de la visibilité et mobiliser l'existant (démarches et actions des partenaires) pour sensibiliser le territoire et pour former et inspirer les collectifs
	0.h	Coconstruire une/des études et suivis avec les partenaires techniques et scientifiques

Liste des partenaires potentiels en annexe.

Nota Bene important – Cohérence et coopération avec le territoire :

Des dynamiques d'adaptation au changement climatique et d'approche globale existent par ailleurs sur notre territoire ; mais aussi des démarches de mobilisation citoyenne. Nous pensons particulièrement à la réflexion globale engagée sur la commune de Ventalon-en-Cévennes pour développer un projet d'assainissement collectif en phyto-épuration, dont les eaux usées traitées seront destinées à être récupérées pour l'irrigation (vergers, jardins maraîchers) ; et au projet de Caisse Commune Alimentaire du PETR Sud Lozère. D'une part, ces démarches existantes montrent l'intérêt du territoire à aborder et développer le sujet de l'adaptation au changement climatique. D'autre part, les sujets abordés sont complémentaires à ceux proposés par le projet Campmas & Masières et s'inscrivent dans une continuité, une extension de l'approche agricole proposée par le SHVC.

Le SHVC suit déjà ces démarches, les soutient et cherchent à augmenter leur visibilité sur le territoire. Elles sont autant de supports possibles pour mobiliser, sensibiliser et fédérer le territoire au sujet de l'adaptation au changement climatique. Le projet Campmas & Masières cherche à démultiplier ce genre d'initiative sur le territoire, il s'appuiera sur ces démarches et actions existantes, continuera à les soutenir et approfondira la création de lien.

SOCLE : Expérimenter des modèles de gouvernance locaux et autonomes

Logique : Faire émerger dans chaque site expérimental un collectif d'usagers désireux de gérer les interfaces habitat-campmas-forêt de manière autonome, durable et collective. Sensibiliser et former les citoyens afin de leur donner les compétences nécessaires à la prise de décision locale ; créer des dynamiques collectives ; favoriser le dialogue entre habitants, agriculteurs, propriétaires fonciers, forestiers et élus.

	Actions	Faire du lien avec...(non exhaustifs)
S.a	Lancer un <i>Appel à Manifestation d'Intérêt</i> pour identifier et recenser des sites potentiels & connaître les usagers intéressés par la démarche	Relais locaux
S.b	Mettre en lien les usagers des sites expérimentaux lors d'un moment festif, afin de favoriser l'interconnaissance et l'émergence d'une dynamique locale	Municipalités
S.c	Créer une instance de gouvernance par site expérimental (élus.e.s, habitant.e.s, usagers, propriétaires, agriculteur.ice.s concerné.e.s)	Comité citoyen SHVC ?
S.d	Accompagner chaque collectif à organiser son fonctionnement et à le formaliser (engagements, méthode de prise de décision, ...), voire à se structurer si nécessaires (association...)	
S.e	Accompagner chaque Comité à identifier ses enjeux, à définir et mettre en œuvre son projet d'adaptation au changement climatique (actions, priorités, usages, partenariats...) et à le formaliser si nécessaire (charte, ...)	
S.f	Sensibiliser et former les membres du Comité et des sites expérimentaux à la lecture de paysage, à l'hydrologie régénérative, aux sujets sols, fonciers (contractualisation, outils juridiques simples, ...), forêts, risques, ... dans une perspective d'adaptation au changement climatique et en fonction des besoins et des enjeux propres à chaque site expérimental	Tous les partenaires
S.g	Elaborer, avec les membres du Comité, une carte sensible de la circulation de l'eau et de la pluie (identifier comment l'eau s'écoule, s'infiltra ou s'érode et zones humides potentielles) et une carte sensible du campmas et de la zone de transition campmas-forêt ; pensées à l'échelle du bassin versant et du paysage et non pas du cadastre	Organisme de recherche, EPTB des Gardons, ABCèze, Labo Vivant, PAP, PNC, EICC, CAUE, Agroof, ...
S.h	Impliquer le collectif des sites expérimentaux dans les programmes de recherche, observatoire, sciences participatives, ... Relatifs au projet.	Recherche (Olivier Hébrard ?), EPTB, Labo Vivant, ...
S.i	Produire un retour d'expérience, réalisé par chaque collectif, sous la forme de son choix (carnet de bord, film, livre photos, ...)	

- ✓ En 2026, réponse à AMI Trait d'Union, de la Maison de l'Homme et des Humanités de Montpellier. Pour créer du lien avec le monde de la recherche et être accompagné sur

les sujets suivants (en construction) : Comment faire émerger un collectif ? Comment autonomiser/faire pérenniser le collectif ? Comment aller vers des publics non-captifs ?

Ces questions sont transversales aux projets du SHVC : Comité citoyen, Festival du Vivant, boucle d'autoconsommation d'énergie, ...

- ✓ **Prise de contact prévue** avec le Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie et Participation (organiser une journée d'étude par site expérimental ?) et l'association Sciences Citoyennes.

PROJET

Axe A. Restaurer les cycles de l'eau par l'hydrologie régénérative

Logique : Réhabiliter les systèmes hydrauliques cévenols (terrasses, bâts, trencats, baissières, mares temporaires, ...) ; ralentir les écoulements pour éviter les dégâts à l'aval ; restaurer la capacité d'infiltration et de stockage des sols ; sécuriser la disponibilité de la ressource en eau tout au long de l'année

	Actions	Faire du lien avec...(non exhaustifs)
A.a	Réaliser une carte technique de la circulation de l'eau et de la pluie (modélisation 3D des fluides ?)	
A.b	Inventorier et diagnostiquer les réseaux et aménagements hydrauliques existants (fossés, seuils, bassins, bâts, trencats, tancats, mares, sources, baissières, terrasses) des sites expérimentaux (état, conformité, localisation...)	
A.c	Identifier et prioriser les micro-aménagements à créer et les aménagements existants à restaurer/réhabiliter pour ralentir, infiltrer et stocker l'eau dans les sols ou réorienter les écoulements de l'eau, en lien avec la topographie, l'exposition et les besoins potentiels liés à la production agricole et le projet défini par le collectif du site expérimental et pour sécuriser la ressource au long de l'année	Eau & Climat CD30, CAUE, EPTB des Gardons, Syndicat ABCèze, Olivier Hébrard, Organismes de recherche, Collectif du site expérimental ...
A.d	Organiser des chantiers-écoles et participatifs pour restaurer, réhabiliter et créer les aménagements hydrauliques précédemment identifiés et priorisés	
A.e	Mettre en place des actions d'entretiens et de pérennisation des aménagements hydrauliques	
A.f	Suivre l'évolution des écoulements de l'eau, de son infiltration, de l'humidité du sol (réserve utile disponible, ...) en lien avec le monde de la recherche.	

- ✓ **Partenariat possible** avec Olivier Hébrard (conférence à Cendras le 2 avril 2026), intéressé par le projet. Voir aussi HydroSciences Montpellier ?
- ✓ **Partenariat possible** avec le bureau d'étude Agroof, intéressé par l'étude et la modélisation de la circulation de l'eau dans les terrasses, afin d'améliorer nos capacités à définir un potentiel agronomique pour des aménagements agroforestiers sur les terrasses (suite du programme Treilles & Terrasses du SHVC, 2022-2025).

Axe B. Remobiliser et aménager les campmas

Logique: Réhabiliter les terres agricoles historiques autour des mas et des hameaux — les campmas — pour leur redonner une vocation productive ; maintenir des sols vivants ; recréer une mosaïque agroforestière ; limiter les risques de feux de forêt et de propagation aux habitations.

	Actions	Faire du lien avec... (non exhaustifs)
B.a	Diagnostiquer et évaluer le potentiel agricole/nourricier des sites expérimentaux : aménagements hydrauliques, prairies, friches, anciennes châtaigneraies, vergers, ressource pastorale, analyse de sol ...	PAT Alès Agglo (portraits communaux en lien avec urbanisme), PETR Sud Lozère, Agroof, CA 30 et 48,...
B.b	Utiliser le diagnostic des besoins en eau d'une installation en culture végétale en terrasse (SHVC & CNRS) pour concevoir les jardins et les mises en cultures potentielles	
B.c	Sensibiliser et former les membres des Comités de site expérimental aux enjeux de la plantation sur les courbes de niveau, au choix des essences, ...	Agroof, Olivier Hébrard, PAT Alès Agglo, ...
B.d	Réaliser des plans d'aménagements agroforestiers des campmas (prendre en compte les cartes de circulation de l'eau, les courbes de niveau, l'hydrologie régénérative, ...)	Agroof, Organisme de Recherche, CA 30 et 48, CIVAM...
B.e	Soutenir la création et l'entretien de jardins ou vergers collectifs vivriers par et pour les habitants et/ou l'installation de maraîchers	Municipalités, ...
B.f	Expérimenter des essences d'arbres adaptées au changement climatique et peu inflammables (chêne vert, caroubier, jujubier, grenadier, arganier, olivier, arbousier, micocoulier, châtaignier à fruits à l'ubac, ...) - potentiellement en lien avec des programmes de recherches	Agroof, Organisme de Recherche, CA 30 et 48,...
B.g	Organiser des chantiers-écoles et participatifs (plantations, treilles, ...)	
B.h	Prendre en compte la problématique du gibier et protéger les plantations et les cultures des dégâts potentiels : clôtures, travail concerté avec les fédérations et associations de chasses, ...	Fédération de chasse 30 et 48
B.i	Poursuivre les suivis microclimatiques et agronomiques et les échanges entre agriculteurs initiés par le programme Treilles & Terrasses	Agroof, Organisme de Recherche, CA 30 et 48, Eau&Climat CD30,...
B.j	Favoriser le développement de la biodiversité au sein des campmas (prairie, lien avec Natura 2000, ...)	Atlas de biodiversité des communes (St Germain de Calberte ?),...
B.k	Mettre en place des outils collectifs économies en eau, en lien avec les productions du campmas : séchoir à châtaignes, ateliers bois, pressoirs, outils liés au bois, ...) ou mettre en lien les membres du Comité avec des outils collectifs existants à proximité	Cuma du territoire, ateliers collectifs existants, projet AttrP'Moy (CIVAM, ADEAR,...),...

- ✓ **Valorisation des résultats du programme Treilles & Terrasses** : diffusion des connaissances acquises grâce à l'étude microclimatique et agronomique ; massification des pratiques étudiées ; poursuite des suivis avec les sites pilotes pour produire de la connaissance.
- ✓ **Partenariat possible** avec le bureau d'étude Agroof, intéressé par le sujet du gibier et qui le traite déjà par ailleurs.
- ✓ **Des liens à créer** avec d'autres projets du territoire sur le développement de filière ou d'outils de transformation (filière glands, abattoir mobile, pôle agro-alimentaire, association 100% Cévennes, olivier, cépages patrimoniaux, ...).

PROJET

Axe C. Recréer des zones de transition entre campmas et forêt en expérimentant des modes de gestion sylvopastoraux ou de sylviculture préventive

Logique : Limiter les risques de feux de forêt et de propagation aux habitations ; Recréer une mosaïque paysagère sylvo-pastorale multifonctionnelle, comme autant de zones tampons entre campmas et forêt

	Actions	Faire du lien avec...(non exhaustifs)
C.a	Identifier des zones de transition (lisières, pentes, ...) existantes et à entretenir ou à créer entre campmas et forêt	Agrof, Organisme de Recherche, CA 30 et 48, ONF, CRPF, Municipalités, Collectif du site expérimental, ...
C.b	Evaluer la ressource pastorale de ces zones de transition et repérer les porteurs de projet ou éleveurs et les propriétaires intéressés pour expérimenter un mode de gestion sylvopastorale (GIEE ?)	PAT Alès Agglo et PETR Sud Lozère : besace de la commune pastorale, diag pastoraux, sollicitation par les municipalités ! ADEAR, CA 30 et 48
C.c	Mettre en lien forestiers, agriculteurs et propriétaires pour réfléchir à un plan de gestion concerté de ces zones de transitions (sylviculture préventive, sylvopastoralisme, forêt mélangée, ...)	ONF, CRPF, Municipalités, CA 30 et 48, Agriculteurs, propriétaires, Noémie Cabanne (juriste)...
C.d	Identifier et réaliser les travaux forestiers nécessaires à la mise en œuvre du plan de gestion concerté (éclaircie, coupe, création de bosquets, de layons, diminution de la densité forestière, ...)	ONF, CRPF, ...
C.e	Inventorier et diagnostiquer les infrastructures pastorales existantes (abris, points d'eau, clôture, ...) et prioriser celles à réhabiliter en fonction du plan de gestion établi	PAT Alès Agglo et PETR Sud Lozère, collectif de site expérimental, ADEAR, CA 30 et 48
C.f	Réhabiliter ou créer les infrastructures pastorales nécessaires à la mise en œuvre de l'activité sylvopastorale	
C.g	Mettre en place un suivi et une évaluation de la gestion mise en place, qui inclut les enjeux forestiers (économie, repousse, ...), pastoraux (biodiversité des milieux ouverts, nutritions des animaux...) le cas échéant et sociaux	Organisme de recherche, CA30 et 48, ONF, CRPF, ...

- ✓ **Partenariat possible** avec Doriane Morata, qui fait une thèse sur l'habitabilité des Cévennes vis-à-vis du risque. Elle s'intéresse aux interfaces habitat-forêt et à leur gestion (méthodologie SIG). Elle est intéressée pour suivre des sites expérimentaux du côté de la Vallée Française ou de la Vallée Borgne.

Axe D. Favoriser l'accès au foncier et à la contractualisation à l'échelle du site expérimental

Logique: Lever les blocages fonciers qui freinent l'installation agricole ou la remise en production des terres ; outiller les propriétaires pour qu'ils participent à la dynamique ; construire des dispositifs de coopération durables entre propriétaires, agriculteurs et collectivités ; sécuriser l'accès au foncier pour les usages agricoles.

	Actions	Faire du lien avec... (non exhaustifs)
D.a	Mettre en lien agriculteur.ice.s, propriétaires fonciers, forestiers, communes & collectif du site expérimental	
D.b	Identifier les porteurs de projet et agriculteurs intéressés et comprendre leurs besoins	Municipalités (ex : Ventalon-en-Cévennes, St Michel de Dèze, Chambon, Sénéchas), Alès Agglo, PETR Sud Lozère, SAFER, ADEAR, Terre de Liens, juristes, Portraits communaux d'Alès Agglo,...
D.c	Identifier le foncier (re)mobilisable pour l'activité agricole (BVSM, izifriches, Vigifoncier, propriétaires volontaires, ...) et les outils/stratégie à mettre en œuvre en fonction de chaque situation (indivision, ...)	Ressources existantes : Livret transmission, besace de la commune pastorale
D.d	Sensibiliser et former les propriétaires et communes aux enjeux de la remise en usage de leurs terres (atelier, rencontre) et les accompagner pour la mise en place de contractualisation pour l'usage des terres (conventions, baux ruraux environnementaux, commodat...)	
D.e	Etudier la faisabilité d'outils de portage collectif (Association foncière pastorale, ...)	
D.f	Engager un travail avec les communes pour aider au logement des porteurs de projet	
D.g	Mettre en place un observatoire du foncier	

- ✓ **Partenariat possible** avec le PETR Sud Lozère et Alès Agglomération, qui mènent des actions sur ces sujets, notamment l'animation de rencontres des propriétaires.
- ✓ **Suivi des nombreuses démarches communales** : projet d'AFAFE sur les communes de Sénéchas et du Chambon, chèvrerie communale de Lamelouze, acquisition de terres à la suite de démarche de BVSM (Molezon, St-Etienne-Vallée-Française, Ventalon-en-Cévennes...), installation d'un agriculteur sur des terres communales à Soustelle, AFA ou AFP (association foncière agricole ou pastorale – St-Michel-de-Dèze, Ventalon-en-Cévennes, ...)

Axe E. Suivre, évaluer et transmettre

Logique: Accompagner la montée en compétence des hameaux tout en produisant des connaissances utiles au territoire et à la recherche : essaimer, diffuser, communiquer et sensibiliser largement à partir des retours d'expériences.

	Actions	Faire du lien avec...(non exhaustifs)
E.a	Organiser des ateliers inter-sites expérimentaux et des visites inspirantes (voyages d'études sur d'autres territoires ?) pour les membres des Comités de site expérimental	
E.b	Créer un observatoire participatif "Eau, sols, paysages" avec les membres des Comités, à partir d'indicateurs simples et partagés (définis collectivement par tous les sites expérimentaux)	Organisme de recherche, PNC,...
E.c	S'appuyer sur les sites expérimentaux comme lieux de sensibilisation et de formation à destination du grand public, des chercheurs, des techniciens, des élus, ... pour faire essaimer des démarches similaires (mise en place de parrainage ?)	
E.d	Créer une page internet du projet	
E.e	Réaliser des panneaux extérieurs pour parler du projet et les poser à proximité des sites expérimentaux, sur des lieux de passage (chemins de randonnée, ...)	
E.f	Réaliser un film pour faire connaître le projet et partager les connaissances acquises	

Méthodologie pour la mise en œuvre du plan d'action

Le projet Campmas & Masières propose une démarche globale d'adaptation au changement climatique, territoriale, multi-partenariale et citoyenne de moyen-long terme (jusqu'à 2030 à minima). Deux phases sont envisagées pour la mise en œuvre du projet :

1. Une phase de « Mobilisation face au changement climatique » ;
2. Une phase d'« Aménagement des sites expérimentaux - agir pour s'adapter au changement climatique ».

➤ Phase de « Mobilisation face au changement climatique » (janvier 2026 – janvier 2028)

Cette phase vise à mettre en œuvre le SOCLE et l'axe 0 « Coopération », c'est-à-dire de voir comment le territoire s'approprie les sujets de l'adaptation au changement climatique et de modèles de gouvernance collective.

Cette phase, prévue de janvier 2026 à janvier 2028 va nécessiter du temps d'animation pour :

- Mobiliser les usagers, habitants ;
- Mobiliser les partenaires techniques et scientifiques, construire les partenariats et les coordonner ;
- Recenser les démarches et actions existantes, faire du lien, les suivre, les soutenir et s'appuyer dessus pour mobiliser et sensibiliser le territoire au sujet de l'adaptation au changement climatique ;
- Mise en place d'un Comité de Pilotage (partenaires techniques & scientifiques, financeurs, représentants des sites expérimentaux) ;
- Recenser, visiter des sites expérimentaux potentiels puis sélectionner les sites expérimentaux ;
- Sensibiliser les collectifs sur divers sujets : paysage, hydrologie régénérative, risques, ... ;
- Réaliser, avec les collectifs, des cartes sensibles de leur site expérimental (circulation de l'eau et de la pluie, aménagement du campmas) ;
- Structurer le collectif de chaque site et construire, avec le collectif, un projet par site expérimental c'est-à-dire un « plan d'adaptation au changement climatique » avec une approche globale et transversale sur les usages et les aménagements du site (respectivement aux axes A, B, C, D et E) ;
- Initier la mise en œuvre d'actions concrètes d'adaptation au changement climatique.

Cela se traduit également par l'organisation d'évènements (projections de films, réunions publiques, sorties thématiques, soirées-discussion, conférence, ...) ; des prestations pour des visites techniques (évaluer le potentiel de sites candidats par rapport aux thèmes du projet) ; des formations et des interventions auprès des collectifs (actions S.f et S.g notamment).

Forts du programme Treilles & Terrasses porté par le SHVC (2022-2025), des chantiers collectifs de construction de treilles pourraient être organisés facilement. Enfin, certains partenariats pré-identifiés (notamment Agroof, cf. axe A) pourraient être mis en place rapidement.

Les différentes étapes envisagées sont les suivantes :

- Janvier 2026 : Projections du film "Demain, la vallée" pour amorcer le sujet et les échanges et informer la population ;
- Février 2026 : Réunions publiques pour présenter le projet aux habitants, recueillir les avis ;
- Mars 2026 : D'autres évènements de sensibilisations prévue autour des paysages, de l'avenir du territoire (lecture de paysage, soirée discussion, ...) + rencontre/présentation avec les partenaires volontaires (recenser les actions des partenaires, réfléchir à la mise en lien, premier tour de table des implications potentiels) ;
- A partir d'avril 2026 : Recenser les démarches et actions existantes, faire du lien, construire des partenariats techniques & scientifiques ;
- Avril à mai 2026 : Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour référencer des volontaires et des sites expérimentaux potentiels ;
- Juin-octobre 2026 : Construction et formalisation des partenariats techniques & scientifiques, mise en place du COPIL. Visite de sites potentiels et entretien avec les candidats pour comprendre leur projet et le potentiel du site avec les partenaires volontaires ;
- Novembre-décembre 2026 : Sélection des sites avec les partenaires, organisation de premières rencontres sur les sites expérimentaux pour lancer une dynamique collective ;
- Janvier-décembre 2027 : Structuration des collectifs, construction des projets d'adaptation au changement climatique, sensibilisation des collectifs sur des sujets spécifiques, mise en lien des collectifs avec les démarches et actions existantes portées par les partenaires (visites inspirantes sur le territoire) + mise en œuvre d'actions concrètes d'adaptation au changement climatique « simples » (ex : chantier treilles) pour acter le projet du collectif et maintenir la motivation.
- En parallèle, préparation de la phase 2, qui se chevauchera avec la phase 1. Nous pouvons imaginer que la phase 2 débutera courant 2027 pour les sites les plus précoce.

NB : des actions de l'axe D, relatives à l'accès au foncier agricole, et de l'axe E (suivre, transmettre) pourraient être mises en place dès cette phase.

- Phase d' « Aménagement des sites expérimentaux – agir pour s'adapter au changement climatique » (2027 - 2030)

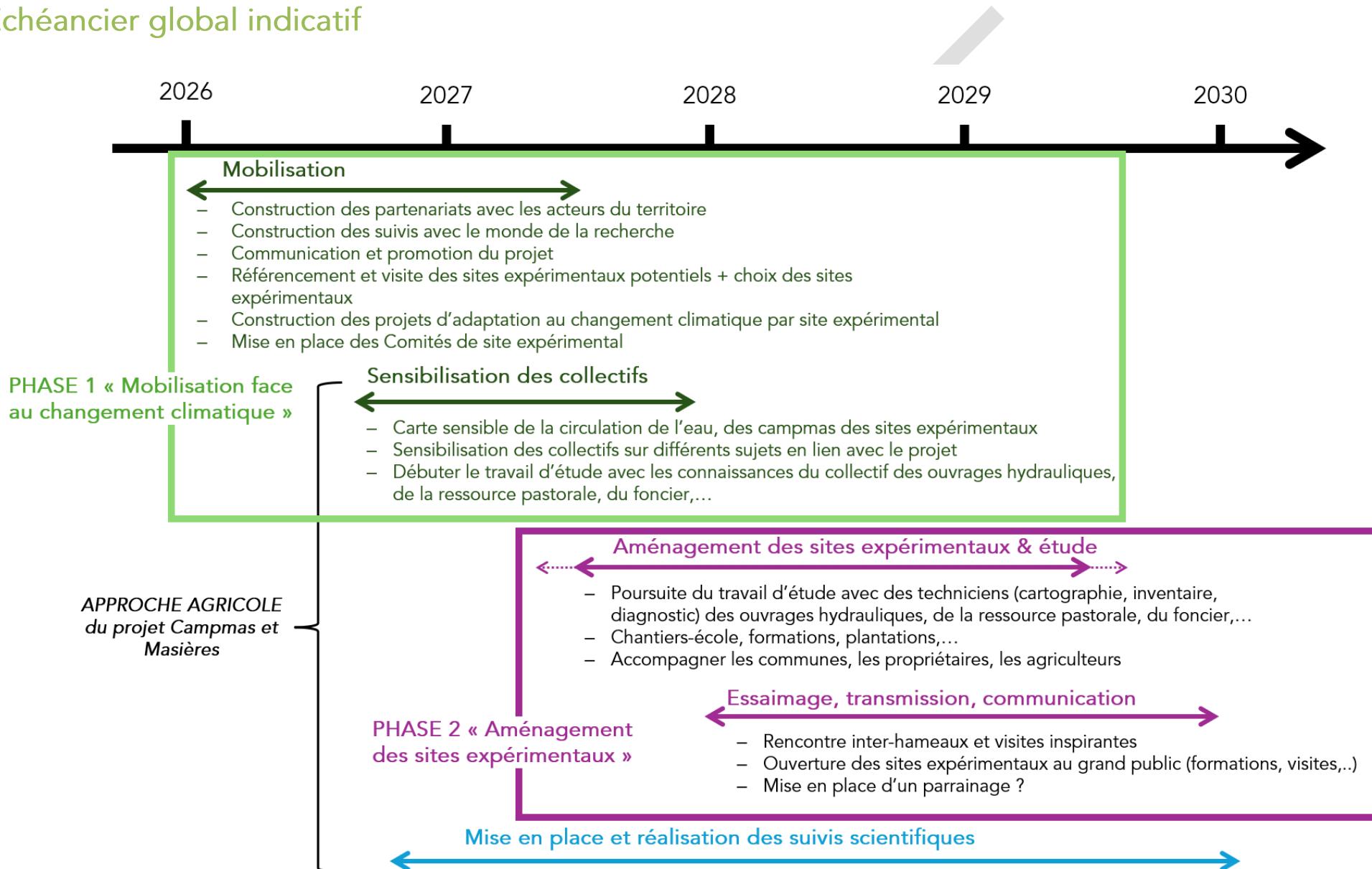
Cette phase correspond à la mise en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique des sites expérimentaux, c'est-à-dire les axes A, B, C, D et E du plan d'action traduits dans leur projet. C'est une phase d'étude (cartographie, inventaire, diagnostic), travaux, chantiers, plantation, contractualisation, et aménagement des sites expérimentaux. L'accompagnement

des collectifs continue sur cette phase mais la montée en compétence progressive des collectifs doit permettre une prise en main du projet.

La fin de la phase 1 et le début de la phase se chevaucheront sans doute. Chaque expérimental aura sa propre temporalité pour le passage de l'une à l'autre. En effet, la date de début de cette phase dépendra de l'avancée de chaque site : certains sites, très avancés, pourraient la débuter très rapidement (courant 2027 par exemple), alors que d'autres pourraient l'amorcer plus tardivement (2028).

PROJET

Échéancier global indicatif



Annexe : Liste des partenariats potentiels

- Communes
- Alès Agglo
- PETR Sud Lozère
- CC Cévennes au Mont Lozère
- Agroof
- PNC
- EICC
- AFP St Michel de Dèze
- Fédération des chasseurs 48 et 30
- ONF
- CNPF
- CAUE 30 et 48
- Syndicat ABCèze
- EPTB des gardons
- CC Cèze cévennes
- Groupement Intérêt Scientifique démocratie et participation
- Association Sciences Citoyennes
- HydroSciences Montpellier, équipe HEC (Hydrologie, Ecohydrologie, Climat)
- Olivier Hébrard
- Maison des Sciences et de l'Homme (Montpellier) : AMI Trait d'Union pour aider à identifier les questions de recherches et à les traiter
- Recherche ? INRAE, SupAgro, CNRS
- Ecole des Mines, Labo vivant ? Démarche science participative, impliquer les gens sur la question de l'eau à l'échelle de commune : Valentin Wending
- SAFER
- ADDEARG
- ALODEAR
- Terre de Liens
- CD30 et 48
- CA 30 et 48
- CIVAM
- Association Cévennes 2050
- Pays Cévennes - CFT

N'hésitez pas à nous suggérer d'autres partenaires potentiels !